

Collectif de la Tour de Borne
10 octobre 2021 : Début de séance 10h30

Présent-e-s : Jean-Paul, Ben, Joël, Christine, Luis, André, Nil, Fleur, Arnaud, Sébastien, Fred, Thierry, Hélène, Françoise, Manon, Monique, Anne-Claire.

Présent-e-s non membre du collectif : Philippe, Christine.

Excusé-e-s : Annie, Pierre, Vincent, Martin, Patricia, Elie.

Secrétaires de séance : Fleur – Anne-Claire.

Il est décidé en début de séance que chacun est gardien du temps.

Dates des prochains collectifs : 4 décembre 2021 chez Fred préparation de l'AG. RDV 12H
12 février 2022 AG de 14 à 17h30 à Glandage à la salle
Communale (Ben fait la demande en mairie)
13 février 2022 collectif à Borne à 10h (où ?)
14 et 15 mai 2022 Collectif et travaux à la Tour
8 et 9 octobre 2022 Collectif et travaux d'automne
26 et 27 mars 2022 week-end convivial
2 et 3 juillet 2022 Les Rencontres de la Tour (thème à déterminer)

Un bon nombre de personnes s'est exprimé pour savoir si l'AG devait se passer à la Tour ou dans un autre lieu, et l'on voit que tout dépend de ce que l'on privilégie : la date, ou le lieu....

Pour garder l'AG à la Tour : une AG sur le site permet de rester en cohérence avec le lieu et la vie de la Tour. Lors de l'AG, il sera présenté également les projets de la Tour, les événements festifs. Mais La Tour n'est pas facilement accessible à tous pendant l'hiver (d'où le choix de l'AG en juin).

Pour utiliser un autre lieu que la Tour de Borne : cette année à Die, le 6 février 2021, l'AG a réuni 24 personnes sur site et une dizaine de personnes en visio. La visio a été mise en place afin de gérer au mieux les difficultés de déplacement lors de la période du Covid 19 (cette alternative sera utilisée essentiellement lors de ce type de situation).

Nous essaierons encore, pour la prochaine AG, une salle de la mairie de Glandage.

Il a été suggéré pour une année ultérieure de se mettre en relation avec **Les Rencontres de Die et de la Biovallée** afin d'organiser l'AG durant ce WE, à Die ; cela permettrait de faire connaître la Tour. Les prochaines **Rencontres** ont lieu du 22 au 31 janvier 2022.

Le bureau de l'Association La Tour a été mis à jour à la Préfecture, ce qui n'est pas le cas pour le GFA qui, lui, est inscrit au tribunal de commerce de Romans (en tant que GFA mutualiste, car sinon la démarche aurait été trop coûteuse et complexe) (essai par Ben pendant confinement). Dédé se renseigne au service juridique de la Chambre d'Agriculture afin de mieux connaître la démarche à suivre, puis Ben prendra le relais pour finaliser.

Bilan salarié : Le contrat de Benoît a commencé début avril et s'est terminé fin septembre.

Benoît a été très apprécié, il était très réactif aux demandes et agréable dans le travail. A ce jour, il a été embauché à la scierie de Mensac et son contrat sera peut-être renouvelé. Pour cet hiver cela ne pose aucun problème puisque son contrat est terminé, au printemps si Benoît ne peut pas revenir, Séb pense trouver à Glandage des personnes ressources pour occuper ce poste.

Rappel : le salarié est payé environ 11,08 Euros de l'heure. C'est un contrat de 12h mensuelles, qui est lissé d'avril à septembre avec une grosse implication en Juillet et Août pour assurer le lien avec les gardiens bénévoles et l'approvisionnement, ce que Benoît n'a pas pu assurer cet été.

Ben précise que la gestion du contrat avec l'URSAFF et le CEA représente un suivi attentif et demande un relais pour ce suivi (à discuter lors du prochain collectif pour avoir une autre personne référente : la secrétaire ?).

Gardiennage été 2021 : Le gardiennage s'est bien déroulé, il y a eu 7 nouveaux bénévoles dont 4 personnes qui ont fait leur premier gardiennage sans l'accompagnement d'anciens et tout s'est bien passé.

La liste des produits achetée chez Markal a été faite sur la base de l'année 2019 avec Anne-Claire et Françoise qui a assuré l'approvisionnement en livrant la commande la veille du 3 et 4 juillet.

Un cahier de recettes simples et rapides pourrait être fait afin d'aider les gardiens en cas de besoin.

Il faudra veiller à augmenter la part des produits locaux bio car dans le Diois il y a de plus en plus de produits à disposition (farine, pois chiche, pâte, poulet chez Sylvie). Lister en amont les producteurs et paysans (le Diois producteur <https://producteursdiois.fr/category/fruits-legumes/> et le Silo <http://lesilodie.fr/> ; si besoin Manon se propose d'aider Anne-Claire afin de contacter de nouveaux producteurs).

Il est nécessaire de demander aux gardiens de mieux respecter la liste des aliments locaux disponibles en été (ex : pas de tomate et d'aubergine début juillet) et de rester sur des produits assez courants.

Concernant **le tri sélectif**, Dédé demande que nous mettions en place des poubelles de tri bien identifiées, il est nécessaire de faire une information aux gardiens en début de séjours pour lui faciliter la tâche. Au moins 3 conteneurs de tri sélectif dont :

- o 1 jaune pour les emballages non fibreux (plastiques, métalliques et briques à compresser)
- o 1 bleu pour les papiers et emballages fibreux (sachets papier, cartons fins)
- o 1 vert pour les emballages en verre.

Le point du trésorier : Recette été : 16895,85 euros. Dépenses été : 6945 €. Bénéfices : 9950,85

Pensions adultes : 46, et 10 pensions enfants ; 167 ½ pensions adultes et 64 ½ pensions enfants.
(NB : l'accueil hors été de janvier à juin a rapporté 7725 € avec le total de nuitées suivant : 339 dont 258 adultes et 81 enfants).

Bilan du Week-end 3 et 4 juillet : thème La Forêt en Diois

Recette : 941 Euros (mais coût 1400 €)

La préparation de la fête a reposé essentiellement sur Ben, Seb et Anne-Claire, il est à noter un manque de personne-relais et un manque de réactivité lors des envois de mail.

Sébastien a beaucoup travaillé, tant pour concevoir l'affiche que pour la préparation, il est nécessaire de le soulager pour une prochaine fois pour qu'il puisse commencer sa propre saison plus sereinement.

Joël constate que malgré la pluie du samedi il y a eu du monde. Les participants comme les intervenants ont pu profiter de ce moment et le bal a été une belle réussite.

Il est important de reconduire ce type de rencontre culturelle et festif pour pouvoir toucher un public plus large.

Les nouveaux arrivants dans le Diois ont pu créer des liens avec les plus anciens.

Le bilan du week-end est globalement positif et l'organisation était bonne et fluide et doit être maintenue.

Le collectif décide de reconduire l'événement « Rencontres de la Tour », qui aura lieu le **2 et 3 juillet 2022**.

Une réflexion doit être menée pour fixer un thème (exemples : pastoralisme, bien-être animal, LPO). En décembre, le collectif décidera du thème et le collectif de février s'occupera de l'organisation. Vous pouvez dès à présent émettre des suggestions.

Adhésion aux associations : Nous adhérons aux associations au sein desquelles nous avons une personne du collectif qui nous représente :

Bio vallée : Françoise

Espace social : Christine

LPO : Françoise

Terre ferme : Manon

Buen aventure loisir : Sébastien

Grande Traversée du Vercors : pas d 'adhésion

Terre de Liens : pas d 'adhésion

Depuis sa création en juin, **l'association Terre Ferme**, a accueilli une famille qui n'est pas restée car trop éloignée de la ville et un jeune migrant Malien qui suit une formation en Ardèche. L'association Terre Ferme continue de l'accompagner dans ses démarches de régularisation. Compte tenu de l'éloignement de Borne, les membres de l'association sont en réflexion pour définir leurs actions à venir. Nous demandons à Manon de nous transmettre les infos régulièrement.

Attention dans les plaquettes de publicité de la Tour : nous indiquons que nous sommes adhérents à Terre de Liens qui oeuvre pour la préservation des terrains agricoles, veiller à retirer cette info lors du prochain tirage des plaquettes de pub.

Visite de sécurité : Comme nous sommes classés en ERP, la visite est obligatoire pour la sécurité et la conformité. La dernière en date est de 2014. Au minimum un mois avant la date d'ouverture ou de réouverture au public, le responsable de l'établissement sollicite auprès du maire le **passage de la Commission de sécurité**.

Elle comprend :

- le maire ou un conseiller municipal ;
- un sapeur-pompier ;
- un représentant du préfet ou du sous-préfet ;
- un agent de la Direction Départementale des Territoires (DDT, ex-DDE) ;
- un agent de police ou de gendarmerie.

Eau et électricité : l'organisme nous contacte automatiquement

Il est important de rester vigilant en interne pour que les lieux restent en conformité lors des travaux (électricité et extincteurs).

Dédé a refait des clefs pour l'alarme qui était éteinte à l'arrivée du collectif, personne ne sait comment la faire fonctionner. Dédé demande à Sylvain ou à un technicien. Jean Paul signale qu'il possède un trousseau de clefs. La clef de la porte en fer du grenier est à refaire. Une boîte à clef est installée dans les toilettes, le code est 1993 à usage du collectif uniquement.

La porte du local à transfo est très abîmée par les projections d'acide. Fixer une planche galvanisée avec joint silicone au chantier de printemps.

Le conduit d'aération qui existe pour éviter les incendies a été bouchée par un nid de souris (mettre un grillage).

Fred va contacter le maçon Hervé afin de s'occuper du pilier du local à batterie et de la chape de béton de la salle de bain du bas.

Pour le vitrail : Seb a transmis au printemps le projet d'une personne qui fait des vitraux ; sans retour suffisant tout est resté au point mort. Il s'occupe de faire un devis plus complet avec une fourchette haute et basse avec comme motif deux Becs Croisés.

Travaux : Une installation étanche de l'éclairage extérieur (norme IP54) et l'amélioration de la terrasse avec sécurisation de la rambarde a été proposée.

Vote : 6 abst ; 2 contre ; 7 pour : comme il n'y pas de consensus nous en reparlerons en décembre.
Fred fait des propositions chiffrées avec des dessins.

Les travaux des **chambres** : **une pose de bardage bois** intérieur pour les murs donnant sur l'extérieur permettra de rendre les chambres plus chaleureuses et cachera la moisissure et l'humidité des murs.

Dans le petit refuge, vérifier si les fuites continuent après le travail de Fred.

Fred s'occupe de faire une caisse à outils fermée avec un code, des devis, les travaux pourraient se faire à l'automne 22.

L'assainissement des eaux n'est pas aux normes, Joël propose que l'on commence à faire des provisions pour l'installation qui permettra de traiter les eaux grises (fosse avec sable de différentes granulacions). Nous attendrons d'être contraints de faire les travaux.

Le service du SPANC doit valider le projet puis nous réaliserons les travaux en auto-construction, cet organisme reviendra pour valider. Les différents coûts sont à actualiser, une provision sera proposée à l'AG.

Sources : Dédé a contacté le sourcier qui a trouvé l'autre source à côté du réservoir, longueur de tranchée 100M. Demande de devis aux établissements Missérian.

Dédé fait une proposition de deux devis pour décembre.

Autres travaux envisageables pour améliorer l'accueil: Rampe PMR, auvent devant la salle du bas, barre d'attache solidement fixée pour les équidés.

Il serait souhaitable d'**avoir un parc fixe pour les animaux de passage** afin que les brebis ne puissent pas entrer et qu'il y ait une quantité suffisante d'herbe durant l'été.

Deux parcs : un assez grand pour les animaux d'Antony en contrebas et un parc agrandi pour les ânes. Seb fera une proposition chiffrée en déc. (lieux, fils, piquet).

Les devis seront envoyés au collectif avant la réunion du mois de décembre pour information et réflexion par retour de mail. Ceci permettra une prise de décision plus rapide.

Pour l'été prochain, Christine a reçu une demande pour un anniversaire le 23 juillet à la Tour avec 35 personnes le midi et 20 qui resteraient le soir avec possibilité de dormir sous tente. Le collectif est d'accord pour accepter cette demande. Christine s'engage à être présente et aider lors de cette journée et participer à l'élaboration du menu. Les deux équipes de cette période devront être informées dès le départ.

Le petit refuge reste ouvert quelles que soient les circonstances ; il ne doit jamais être privatisé par sécurité, seule exception le passage du berger en juin.

Dédé est chargé de rappeler cette règle lors des réservations.

La lettre d'automne et de printemps représentent la vie de la Tour, elles maintiennent le lien avec les adhérents, les associations, les membres du collectif ; la lettre d'automne se fait après le collectif d'automne et celle de printemps avril-mai.

La convocation à l'Assemblée Générale doit partir 3 semaines avant l'AG et être adressée aux adhérents, la liste des adhérents doit être à jour.

Fin de séance 14h30